

L'EXTRÊME-DROITE DU CHER AU PARLEMENT PENDANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Renaud Tauzin

(Université d'Orléans, CHPP)

Pour commencer, tentons, très brièvement, d'appréhender la notion d'extrême droite. On reconnaît l'extrême droite à son refus obstiné du compromis, de la discussion, de la délibération¹. Plus précisément, l'extrême droite s'identifie par sa difficulté à accepter, franchement et complètement, les lois républicaines ou, en tout cas, le modèle républicain tel qu'il s'incarne sous la III^e République. Bien souvent, elle se fait l'écho d'un catholicisme intransigeant qui rejette, ouvertement ou non, la laïcité et ses corollaires, pourtant meilleur « *brevet de républicanisme* », selon Rosemonde Sanson, sous la III^e République². Et s'il existe au moins deux grands courants d'extrême droite - la droite contre-révolutionnaire et la droite nationale-populiste, l'ensemble de cette extrême droite s'accorde peu ou prou pour réclamer un regain d'autorité porté par un chef responsable, échappant aux griffes d'un parlementarisme omnipotent. Aussi, l'extrême droite est nettement caractérisée par de fortes velléités révisionnistes.

Pendant l'entre-deux-guerres, comme l'a montré Pierre Milza, ces conceptions débordent largement le cadre étroit de l'extrême droite militante et contaminent, outre l'ensemble de la droite ligueuse, toute une partie de la droite classique dans une espèce de nébuleuse de droite extrême³.

Dans le Cher, pendant l'entre-deux-guerres, les droites peuvent revendiquer cinq parlementaires, à savoir : Pierre Dubois de la Sablonnière pour la législature 1919-1924 ; Auguste Massé pour les législatures 1924-1928 et 1928-1932 (gauche républicaine démocratique, centre droit) ; Jean Autrand (Alliance Républicaine Démocratique) et Joseph Mathieu (républicain modéré) pour la

¹ Définition fournie par Albert Kéchichian lors d'une intervention à l'université d'Orléans dans le cours de maîtrise dirigé par Jean Garrigues.

² Rosemonde Sanson, *L'Alliance Républicaine Démocratique : une formation de Centre, 1901-1920*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

³ Pierre Milza, « L'ultra-droite des années droite », p. 157-189 dans Michel Winock (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Le Seuil, 1994.

législature 1928-1932 et enfin Joseph Massé lors de la législature 1936-1940.

Seuls Pierre Dubois de la Sablonière et Joseph Massé peuvent faire figure, selon les critères prédéfinis plus haut, de députés d'extrême droite ou, plus exactement, de droite extrême.

Ces deux députés, élus à chaque extrémité de l'entre-deux-guerres, sont les tenants d'une droite traditionaliste et antiparlementaire qui a obtenu un siège en 1919 avant d'être terrassée en 1924.

Cette droite extrême disparaît alors, laissant la place à une droite beaucoup plus modérée, consensuelle, proche du Juste Milieu, qui s'affirme puissamment en 1928 avant de tomber, à son tour, dans l'anonymat durant les années trente.

Pourtant, douze années après l'échec de 1924, Joseph Massé, l'ancien colistier de Pierre Dubois de la Sablonière en 1919 et en 1924, crée la surprise en devenant le représentant de la première circonscription de Bourges au Palais Bourbon, marquant ainsi le retour de l'ultra-droite sur le devant de la scène. Dès lors, on peut tenter de comprendre comment cette vieille droite, quelque peu passéiste, plus ou moins antirépublicaine, qu'on croyait enterrée, périmée, en 1924, retrouve-t-elle des couleurs, sous un jour différent, contre toute attente, en 1936 alors que la vague rouge submerge le Cher.

Nous présenterons chacun des deux députés du Cher élus en 1919 et en 1936, d'abord Pierre Dubois, ensuite Joseph Massé, leurs appuis locaux, leur milieu social, leurs réseaux, la campagne électorale qui va les conduire jusqu'au Palais Bourbon sans oublier la manière dont ils vont remplir leur mandat, durant les douzième et seizième législatures, à la Chambre et dans leur département¹.

I. Pierre Dubois de la Sablonière, l'ultraconservateur sûr de ses forces

Pierre Dubois de la Sablonière est né à Bourges le 9 octobre 1856 d'une famille noble de hauts magistrats, solidement implantée en Berry depuis la fin du dix-septième siècle. Après son doctorat de droit obtenu à Paris, il se fait inscrire au barreau de Bourges. Partisan de la

¹ Les sources locales ont été consultées aux archives départementales du Cher (ADC) alors que les archives parlementaires proviennent du Journal Officiel (compte-rendu des Débats parlementaires).

liste des droites du prince Auguste d'Arenberg dès les élections de 1885, c'est en février 1889 qu'il décroche son premier mandat électoral, en entrant au conseil municipal de Bourges. Il devient ensuite maire de Baugy en 1893, conseiller d'arrondissement en 1896 puis conseiller général de ce canton en 1899.

Rallié à la République, il en représente la fraction la plus conservatrice, maintenant de solides accointances avec les chefs royalistes du département¹. Il restera maire et conseiller général de Baugy pendant plus d'un quart de siècle jusqu'à sa défaite aux élections législatives de mai 1924.

Par ses liens de parenté, Dubois est allié à d'influents notables berrichons, comme les Desjobert et les Patureau-Mirand, très bien implantés dans le département voisin de l'Indre. Issu d'une famille nombreuse et fortunée, il a la chance de pouvoir compter sur l'appui de ses deux frères, André Dubois de la Sablonière, ainsi que Joseph Dubois de la Sablonière, tous deux maires de deux petites localités de l'arrondissement de Bourges.

De plus, dans le Cher, en 1919, grâce aux réseaux qu'il s'est tissés, le conseiller général du canton de Baugy peut se reposer sur une pléiade d'amitiés fidèles parmi lesquelles : le comte de Bourbon-Lignières, un des chefs du parti ultraconservateur ; François d'Haranguier de Quincerot et Jean Toubeau de Maisonneuve, militants catholiques ; le marquis de Chaumont-Quitry, chef emblématique du courant monarchiste en Berry et de l'Action Française ; le conseiller général du canton de Lury Henry Ponroy, considéré comme un royaliste notoire par ses adversaires ; les anciens de l'Action Libérale et autres républicains conservateurs comme les conseillers généraux Henry de Maransanges, le baron d'Almont, Joseph Massé ou encore l'avocat berruyer René Chapelard, catholique social et Camille Guyot de Villeneuve, ancien député des Basses Alpes, maire de Saint-Bouize, président du Comice Agricole de

¹ Dans sa profession de foi de mars 1893, on pouvait lire : « Je sais ce que le France doit à la monarchie et à l'empire des jours de prospérité et de gloire. Mais aujourd'hui, par la volonté de la grande majorité des électeurs, la République existe. Elle peut, je le crois sincèrement, et elle doit nous assurer la paix extérieure, l'ordre et la liberté ». Ce Ralliement, au moment où le pape Léon XIII donne ses directives dans ce sens, est davantage un ralliement de raison que de cœur. En outre, Dubois conserva de solides amitiés dans les milieux royalistes, à commencer par celle du marquis de Chaumont-Quitry, délégué du duc d'Orléans, chef incontesté du parti royaliste et de l'Action Française en Berry.

Sancerre, gendre de Jacques Piou, le leader de l'Action Libérale Populaire.

Tous ces amis politiques, il les côtoie dans une myriade d'associations que bien souvent il préside. N'exerçant plus sa profession d'avocat pendant l'entre-deux-guerres, Pierre Dubois de la Sablonière a tout loisir d'assumer ses fonctions de président de la Caisse d'Epargne de Bourges, de Président des Sociétés d'Assurance Mutuelle du Cher dont la direction est entièrement assurée par les notables conservateurs de la région nommés plus haut.

Grand défenseur du droit de propriété, Pierre Dubois a aussi un pied bien ancré dans le monde agricole en tant que gros propriétaire terrien et surtout vice-président de la conservatrice Société d'Agriculture du Cher alors que son frère André Dubois de la Sablonière est quant à lui vice-président du Syndicat des Agriculteurs du Cher, affilié à la rue d'Athènes. Pierre Dubois est par ailleurs vice-président du syndicat d'élevage de la race ovine berrichonne.

Le mouvement social et caritatif n'échappe pas aux préoccupations de l'honorable conseiller général du canton de Baugy qui est membre, entre autres, de la Société d'Assistance par le Travail, à Bourges, président de la Société coopérative des restaurants populaires de Bourges, vice-président de la Société des Colonies de Vacances de Bourges. De plus, Dubois appartient au comité du Cher de la très mondaine Société de secours aux blessés militaires (Croix-Rouge), présidée par son ami Henry Ponroy.

Les loisirs et la culture ne le laissent pas plus indifférents. Il est alors, par exemple, l'un des dirigeants les plus actifs de la Fédération des Sociétés de Pêche du Département qui brasse des milliers de membres. Très cultivé, l'ancien avocat ne manque pas d'intérêt pour les arts et les lettres auxquels il s'initie à la Société des Antiquaires du Centre et à la Société Historique, Littéraire et Scientifique du Cher. Là encore, au sein de ces deux sociétés savantes, il retrouve, à chaque réunion, le gratin des notables conservateurs du département qui trustent véritablement ce genre d'associations, véritables lieux de sociabilité.

Ajoutons, pour compléter ce tableau, que Pierre Dubois est l'un des dirigeants d'un comité conservateur du Cher fondé en 1903 et qui rassemble l'ensemble de la droite extrême locale. On retrouve à la tête de ce Comité le très conservateur Henry Ponroy, l'un des soutiens indéfectibles du maire de Baugy, probablement son plus proche collaborateur.

Ainsi, de par sa situation familiale, son investissement dans les réseaux associatifs les plus variés ou son activité militante jamais démentie depuis 1885, Pierre Dubois bénéficie clairement du soutien de toute l'aristocratie conservatrice et catholique du Haut-Berry dont il est avant tout le candidat. C'est donc non sans un certain fondement que les autorités publiques le considèrent comme « le candidat de la Réaction, soutenu par l'Église et la noblesse locales¹ ».

Il a également à sa solde toute la presse d'extrême droite, composée d'une cohorte de journaux conservateurs et nationalistes qui mènent une campagne intense en faveur de sa liste. Ainsi, le dévouement de feuilles comme le *Journal du Cher*, le bouillonnant quotidien bonapartiste dirigé par Émile Martial, l'*Écho du Cher*, hebdomadaire royaliste de l'arrondissement de Saint-Amand, *Paris-Centre*, quotidien régional imprimé à Nevers, en passant par le journal catholique *Le Petit Berrichon*, lui est entièrement acquis.

En 1919, Dubois fait donc figure de vieux baroudeur. En outre, ce militant conservateur a déjà été candidat, malheureux, aux élections générales de 1914, dans la première circonscription de Bourges². Il a pour lui l'expérience de près de trois décennies de mandats locaux.

Pour séduire un électorat encore plus large, ce notable prend plaisir à passer pour l'apôtre de la justice sociale, prêt à tout pour améliorer le sort des humbles, en l'occurrence des nombreux ouvriers berruyers. Sa bonté laisse dubitatif le Préfet du Cher qui écrit de lui dès 1914 : « Esprit retors et madré qui ne néglige aucune occasion d'étendre sa popularité, il se déclare républicain avancé et fait une campagne de surenchère électorale, se proclamant partisan de toutes les améliorations sociales³ ».

En novembre 1919, c'est à l'appel des élus d'extrême droite du Conseil Général du Cher que voit le jour sa liste ultra-conservatrice.

¹ ADC, 20M44, élections législatives de 1924 : À chaque élection, en 1914, 1919 ou 1924, le préfet estime que Pierre Dubois de la Sablonière n'est autre que le « candidat du parti clérical et de tous les réactionnaires, certain de l'appui de ses amis », ayant à sa disposition tous les journaux d'opposition ainsi que « l'influence de la noblesse et de l'Église ».

² ADC, 20M42, Elections législatives de 1914 : Arrivé en tête au premier tour, Dubois, qui prit l'étiquette de progressiste, proche de l'ALP, réalisait un score honorable au second tour avec 7 780 voix à son actif, loin toutefois derrière Louis Debeaune, radical-socialiste, qui fut réélu facilement, grâce au désistement socialiste, avec 10296 voix.

³ ADC, 20M42, 20M43, 20M44 : élections législatives de 1914, 1919, 1924. La notice consacrée à Dubois est invariable.

Cette liste soutient un programme teinté de révisionnisme (ce qui est monnaie courante en 1919) et très méfiant vis-à-vis des lois laïques. Elle prône une politique de stricte exécution du Traité, ce qui n'a rien de surprenant. Elle souligne son intérêt pour l'économie qu'il s'agit de reconstituer et, en particulier, pour l'agriculture, prioritaire.

Elle capte, outre les voix conservatrices et nationalistes, un certain nombre de voix progressistes que l'autre liste se réclamant de Clemenceau n'a pas toutes ralliées.

La liste conservatrice atteint difficilement le quotient et rassemble 16122 voix, soit tout de même près de 22 % des suffrages exprimés alors que la liste de concentration républicaine, à dominante radicale, obtient plus du double de voix, soit trois élus. Pour Dubois, son entrée à la Chambre couronne sa longue carrière d' élu local.

Au Palais-Bourbon, durant la douzième législature, Pierre Dubois de la Sablonnière se montre plutôt effacé. Le conservateur décide de s'inscrire au groupe de l'Entente Républicaine Démocratique de François Arago. Ce choix est sans doute politiquement plus correct qu'une adhésion au groupe des Indépendants, peuplé essentiellement par des royalistes.

Actif au sein de la Commission de la législation civile et criminelle, Dubois de la Sablonnière est très réservé à la Chambre. Par ses votes, il manifeste un soutien quasi inconditionnel aux gouvernements du Bloc National, ce qui lui permet de passer pour un fervent poincariste à l'orée des élections de 1924. D'ailleurs, il maintient sa confiance au gouvernement même au moment orageux des décrets-lois et du double-décime. Cette modération du militant conservateur dans l'exercice de sa fonction de député ne l'empêche pas de rester inflexible sur les principes qui lui sont chers (la politique extérieure, la défense catholique contre la législation laïque, l'intangibilité du droit de propriété).

Son activité à la Chambre se limite à une proposition de loi sur l'extension de la pêche à la ligne à tous les cours d'eau, ce qui doit donner satisfaction aux milliers de membres de la Fédération de pisciculture du Cher dont il est président d'honneur ; un rapport et un avis sur deux projets de loi ; enfin, une seule intervention en séance dans la discussion de la loi de Finances. En quatre ans et demi, Pierre Dubois a donc peu fait parler de lui au Palais-Bourbon.

Dans le Cher, le rayonnement du maire et conseiller général de Baugy est tout autant mesuré. Certes, il répond aux invitations des sociétés locales mais, globalement, la discrétion du député

conservateur devant les électeurs du Cher contraste avec la volubilité d'un Marcel Plaisant, député modéré du Cher durant la même législature, élu sur la liste de concentration républicaine. On peut supposer que le député continue néanmoins de militer au sein du comité conservateur qu'il co-dirige avec son ami Henry Ponroy.

Sa défaite aux élections de mai 1924 marque le reflux de la droite ultraconservatrice dans le Cher. La droite part alors divisée à la bataille puisqu'une liste de concentration républicaine rassemble, cette fois, une bonne partie des forces républicaines modérées et progressistes. Pierre Dubois de la Sablonière forme une liste homogène sur laquelle figure encore Joseph Massé. Parmi les soutiens qu'il reçoit, celui de l'Action Française et du marquis de Chaumont-Quitry est significatif. Le vieux dirigeant de la ligue néo-royaliste, proche ami de Dubois, va jusqu'à exhorter, dans une lettre enflammée, les jeunes électeurs à voter pour la liste conservatrice et à abandonner la liste de concentration républicaine vendue à la franc-maçonnerie¹.

Après une campagne très sévère, durant laquelle les feuilles locales d'extrême droite font feu de tout bois sur la liste de concentration républicaine de Jean Foucrier, la droite intransigeante, réduite à ses seules forces, ne rassemble qu'à peine 12 500 voix (soit 15,66 % des suffrages exprimés). Ratant le quotient pour 3 500 voix, cette droite extrême perd son siège, celui de son chef, Pierre Dubois de la Sablonière. Cette défaite symbolise le déclin irrémédiable de la droite contre-révolutionnaire dans le département du Cher. La droite dure a la plus grande peine à digérer son échec. Rancunière, elle règle ses comptes avec Michel Pigelet, directeur du *Journal de Sancerre*, hebdomadaire républicain modéré, accusé d'être l'instigateur de la liste de concentration républicaine qui a divisé les voix de droite.

Une violente controverse oppose alors Dubois à Pigelet, par journaux interposés. Dubois se vante d'être resté loyal, fidèle à ses convictions, parmi les derniers « *soldats de l'armée conservatrice* » qu'il avait intégrée en 1885². Le notable conservateur impute l'entière responsabilité de la défaite de sa liste au directeur de la feuille sancerroise et se montre très pessimiste quant à l'avenir des droites dans le Cher.

Dubois, tirant les conséquences du désaveu du corps électoral, choisit alors, en mai 1924, de se retirer de la vie politique en

¹ ADC, *Journal du Cher*, 24 avril 1924, « La voix du bon sens, de la sagesse, de la raison et de l'expérience ».

² ADC, *Journal de Sancerre*, 31 mai 1924, « Une Lettre de M. Dubois ».

démissionnant de sa fonction de maire de Baugy et en ne se sollicitant pas le renouvellement de son mandat de conseiller général en octobre 1925. Néanmoins, ses sombres pronostics ne se vérifient pas puisque les républicains modérés de l'Union Sociale du Berry raflent trois sièges de député sur quatre en avril 1928.

Pour sa part, Pierre Dubois n'en poursuit pas moins son activité dans les multiples associations qu'il préside. De plus, il n'abandonne pas ses amis politiques et continue de militer au sein de l'ultra-droite locale en tant que secrétaire du comité de reconstitution nationale. Présidé par un royaliste, le comte de Bourbon-Lignières, ce groupement conservateur se montre très hostile à la franc-maçonnerie et au parlementarisme.

Si elle reste plus ou moins active, la droite contre-révolutionnaire du Cher n'en est pas moins marginalisée sur le plan électoral après sa déroute de mai 1924 et se trouve plus ou moins contrainte d'appuyer la droite modérée. Avec la défaite de celle-ci en 1932 et le début de la crise, c'est alors une droite plus contestatrice qui surgit. Pourtant, alors que Dubois lui-même condamnait sa propre famille politique en mai 1924, son ami et ancien colistier allait le faire mentir en triomphant, douze ans plus tard, en mai 1936. Pierre Dubois, décédé six mois plus tôt, n'aura pas eu la satisfaction de savourer le succès de son compagnon de lutte Joseph Massé.

II. Joseph Massé : l'énergie et la virulence du conservateur agraire

En 1936, Joseph Massé se présente dans une configuration un peu similaire, avec un quart de siècle au Conseil Général derrière lui, dans son canton de Levet, et dix-sept années à la mairie du village de Soye-en-Septaine. Né le 20 juin 1878 à Bordeaux, il est issu d'une vieille famille berrichonne. Il est en effet le petit fils de l'avocat Adolphe Massé, ancien vice-président du Conseil Général du Cher et le cousin d'Auguste Massé, personnalité agricole éminente, député modéré du Cher de 1924 à 1932.

Très tôt attiré par la vocation artistique, il fait ses études aux Beaux-Arts de Lyon. D'abord peintre, il s'oriente ensuite vers le modelage. S'étant fixé dans une petite propriété à Soye-en-Septaine quelques années avant la Grande Guerre, il assimile la technique des potiers de La Borne et, comme artisan potier, trouve vite une place de choix parmi l'élite des céramistes français.

Dès le début des années 1910, il milite à la tête de l'association des chefs de familles catholiques du canton de Levet, qui réclame, entre autres, la représentation proportionnelle scolaire, ce qui suffit déjà à le classer dans les rangs catholiques conservateurs. Propriétaire et châtelain dans son canton, Joseph Massé s'adonne à l'agriculture, fonde et préside des associations agricoles. Ce notable conservateur fait son entrée au Conseil Général du Cher en 1912. Ce n'est pas un hasard si on le retrouve à la vice-présidence d'une réunion organisée par la section socialiste de Bourges, quelques jours avant les élections générales de 1914. Le Préfet le désigne déjà comme « l'ami politique de M. Pierre Dubois¹ », candidat de la droite dans la première circonscription de Bourges.

Mobilisé d'août 1914 à mars 1919, Joseph Massé ressort de la guerre mutilé à 10 %. Sa brillante conduite au feu lui vaut la Croix de Guerre puis la Légion d'honneur. Il fait partie de la fraction de droite extrême de l'Assemblée départementale qui décide de former une liste conservatrice en vue des élections du 16 novembre 1919. Joseph Massé, qui s'apparente dès lors à l'un des bras droits de Dubois, est très probablement lié aux mêmes amis politiques, à savoir les notables conservateurs du Cher. Il fait déjà figure de fervent défenseur de la cause agricole. Il est surtout considéré comme le candidat des anciens combattants. Il va d'ailleurs rapidement adhérer à l'Union Nationale des Combattants, principal groupement d'anciens combattants à sensibilité de droite implanté dans le Cher. Il prend ainsi la présidence de la section de Soye-en-Septaine, la commune dont il est devenu maire quelques semaines après les élections législatives du 16 novembre 1919. Joseph Massé ne délaisse pas les réseaux culturels et fréquente les milieux plus huppés au sein de la Commission du Musée du Berry ou bien de la Société des Antiquaires du Centre.

Pendant l'entre-deux-guerres, Joseph Massé est un conservateur bien accroché à son siège de conseiller général que lui conteste farouchement le radical-socialiste Louis Lacroix en 1931. Battu avec Dubois en mai 1924, il assiste à la première grande réunion de la Fédération Nationale Catholique qui rassemble, le 8 novembre 1925, à

¹ ADC, 20M42, élections législatives de 1914, Rapport du commissaire central de Bourges au préfet du Cher en date du 25 avril 1914.

¹² ADC, *Journal du Cher*, 9-10 novembre 1925, « Grande réunion de la Ligue des catholiques du Berry ».

Bourges, près de dix mille Berrichons venus entendre le général de Castelnau¹.

Avec le début de la crise des années trente, Joseph Massé s'intéresse de plus près encore à la condition paysanne. Le conseiller général du canton de Levet ne manque alors pas une occasion de voler au secours des paysans du Cher, affectés par la mévente de leurs produits. Que ce soit par des communiqués ou des lettres ouvertes publiées dans la presse locale, ou bien dans le cadre de son mandat électif au Conseil Général, Joseph Massé se pose de plus en plus, au fil des années trente, comme le confident et le porte-parole virulent d'un monde paysan en crise. Très contestataire, il n'a de cesse de dénoncer les abus des gros meuniers, de la finance internationale, des spéculateurs, des importateurs frauduleux et des politiciens. Parfois démagogue, il sait parler aux paysans de sa région et son discours s'inscrit, globalement, dans toute la rhétorique agrarienne telle qu'elle est propagée, au même moment, par le Parti agraire et Paysan Français dans le sud du département.

Si Joseph Massé rajeunit quelque peu le vieux discours conservateur en l'adaptant à la mode ligueuse et agraire à la faveur de la crise multiforme des années trente, il n'en oublie en rien ses vieux amis politiques. Le 2 novembre 1935, il figure parmi le petit groupe qui tient les cordons du poêle devant amener Pierre Dubois de la Sablonnière à sa dernière demeure.

En 1935-1936, l'ancien héros de la Grande Guerre multiplie ses interventions, objections, critiques à l'encontre des responsables de la détresse paysanne. Sa sollicitude envers le monde agricole ainsi que son omniprésence sont un moyen efficace pour lui de préparer le terrain électoral.

Car c'est bien, principalement, sous le couvert de la défense agricole, que se présente, devant les électeurs de la première circonscription de Bourges, Joseph Massé, qui ne reçoit aucune autre investiture. Arborant l'étiquette de républicain indépendant, il est, tour à tour, qualifié, par les pouvoirs publics, de conservateur, républicain de gauche, sympathisant du parti agraire alors que ses adversaires le considèrent comme la créature des Croix de Feu. En fait, Joseph Massé n'est rien d'autre qu'un républicain conservateur, hostile aux lois laïques, au parlementarisme, attaché à la défense de l'ordre social, de la propriété, de la famille et gagné à la cause agrarienne. Son

programme de 1936 n'est, en cela, pas incompatible avec celui défendu par la liste conservatrice de Dubois en 1919 et en 1924.

Compte tenu de la tonalité très contestatrice, voire parfois populiste et démagogique, de sa profession de foi, ajoutée à l'ampleur de son volet révisionniste, il est, de loin, le candidat le plus marqué à droite des trois porte-drapeaux de l'Ordre. En cela, comme en 1919, il s'identifie parfaitement à la droite extrême, cette nébuleuse qu'on peut situer à la droite de la Fédération républicaine.

Là encore, son accession à la députation fait figure de consécration pour cet élu local, venant couronner son *cursus honorum*.

Au premier tour, il devance les deux anciens dirigeants de l'Union Sociale du Berry, le démocrate populaire Daniel Boisdon et le républicain modéré Jean Autrand, ancien député du Cher. Massé se retrouve donc seul représentant de la droite, au second tour, dans la première circonscription de Bourges. Il a alors la chance d'affronter le candidat communiste Louis Gatignon qui a très légèrement devancé le député socialiste sortant, Charles Cochet. Ainsi, face à la candidature rouge, Massé fait vraiment figure de candidat de rassemblement national. La lutte est vive. Joseph Massé joue la carte de la défense républicaine en tant que dernier rempart des « grands principes démocratiques d'ordre, de liberté et de progrès social » face au candidat de la voix révolutionnaire et sanglante¹. Le candidat de droite sait que son succès dépend de la répulsion engendrée par le péril rouge qu'il convient de souligner. Il bat aussi le rappel de ses électeurs favoris, agriculteurs et ouvriers agricoles, commerçants et artisans ruraux.

Finalement, il l'emporte de peu, avec près de 300 voix de plus que le candidat du Front Populaire (9 873 voix contre 9 579 à Gatignon). Massé a donc ratissé bien au-delà des seules anciennes voix conservatrices et progressistes de 1919. Les abstentionnistes du premier tour et la quasi-totalité des électeurs de centre gauche se sont ralliés au candidat de rassemblement national. Et face au raz-de-marée rose et rouge qui s'abat sur le Cher, sa victoire n'en est que plus surprenante. En tout cas, elle fait des heureux dans les milieux extrémistes, en l'occurrence à l'Action Française. Dans son organe, *Le Nouveau Berry*, le chef de la ligue, Hubert de Luppé, savoure ce

¹ ADC, 20M47, élections législatives de 1936, Affiche de Joseph Massé « Citoyens » apposée entre les deux tours de scrutin.

« succès paysan » et salue en Massé l'un des « rares hommes du département qui méritent la confiance des électeurs¹ ».

Pendant la seizième législature, le député agricole Joseph Massé passe moins inaperçu, que ce soit à la Chambre ou dans le Cher, que Pierre Dubois trois législatures plus tôt. À la Chambre, le conseiller général du canton de Levet fait tout d'abord une déclaration d'entente avec le groupe de l'Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants du tandem Baréty-Flandin avant de se raviser et de s'entendre avec le groupe de la Fédération Républicaine aux côtés de royalistes notoires comme le marquis de La Ferronnays. Au cours de la législature, Joseph Massé est membre du groupe des indépendants d'union républicaine et nationale, apparenté à celui de la Fédération. Cette évolution est conforme à ses convictions politiques.

Joseph Massé se montre très scrupuleux et assidu dans l'exercice de son mandat. Aussi à l'aise dans l'enceinte parlementaire que dans sa circonscription, il n'a pas peur de monter à la tribune avec le franc-parler qui le caractérise. Son activité et ses interventions s'orientent dans deux directions majeures : les Beaux-Arts et la défense agricole. Il appartient, en outre, à la commission de législation civile et criminelle, à la commission agricole et à la commission d'enseignement et des beaux-arts de la Chambre.

C'est sa vocation artistique, lui le potier du Berry, qui le fait militer, entre autres, pour la restitution au Musée du Louvre du Pavillon de Flore. Défenseur passionné du patrimoine national qu'il entend sauvegarder, il souhaite aussi protéger l'artiste français afin de maintenir la réputation du bon goût français dans le monde.

Joseph Massé prend également à cœur une autre mission, au Parlement : défendre les agriculteurs et, plus globalement, la classe moyenne rurale, menacés sérieusement, selon lui, par la politique économique et agricole du Front Populaire. Ainsi, il s'insurge, à la tribune, comme dans son département, contre l'Office national du blé. Dans la séance à la Chambre du 1^{er} août 1936, il fustige cette nouvelle loi venue trop tard et pas viable dans laquelle il voit une nouvelle « panacée étatiste » qui freinera les cours et qui vise à créer des « coopératives politiques », véritables nids d'agents électoraux².

Quelques semaines plus tard, le député agricole de Bourges monte à nouveau au créneau pour dénoncer la dévaluation, nuisible

¹ ADI, *Le Nouveau Berry*, Hubert de Luppé, 10 mai 1936, « Un succès paysan ».

² J.O., Chambre des Députés, Séance du 1^{er} août 1936, p. 2393.

aux agriculteurs. Il se justifie ainsi : « le blé ne peut rester la seule valeur fixe dans une économie en mouvement¹ ».

À la séance du 17 mars 1937, à la suite de plusieurs de ses collègues, le député du Cher interpelle violemment le Gouvernement sur sa politique agricole, réclamant la revalorisation du blé. Il dénonce la fixation par l'Office du blé d'un prix du blé dans une économie dévaluée. Il évoque la détresse des populations agricoles berrichonnes accablées par l'augmentation des frais généraux ainsi que par la raréfaction de la main d'œuvre due aux néfastes lois sociales votées par le Front populaire. D'après lui, la révision du prix légal du blé s'impose alors que le pain augmente. La conclusion politique de son réquisitoire résume bien sa pensée : « le Front populaire n'a pas le droit de sacrifier les agriculteurs à son expérience économique ratée² ».

Dans la même logique, en juin 1937, Joseph Massé explique pourquoi il refuse les pleins pouvoirs financiers au Gouvernement. Il n'admet pas que de nouveaux impôts viennent frapper les classes moyennes, agriculteurs et petits commerçants, déjà victimes de la politique du Front Populaire. Explicitement, il se pose en représentant de ces classes moyennes, ces classes moyennes indépendantes qui se sentent menacées par la crise et par la politique sociale du Front Populaire et qui se tournent de plus en plus vers la droite extrême.

En décembre 1937, il défend une fois de plus les agriculteurs qui ne sont en mesure de payer leurs cotisations pour les allocations familiales. Ils souhaitent que ces petits fermiers et petits propriétaires, souvent chargés de famille, bénéficient aussi des allocations familiales grâce au financement de l'État, adoptant, sur cette question, une position voisine de celle de la Défense Paysanne d'Henry Dorgères.

Plusieurs mois plus tard, lors de la séance du 11 décembre 1939, c'est encore et toujours pour l'intérêt de sa clientèle électorale privilégiée, les « fermiers, métayers, petits propriétaires, artisans et commerçants ruraux », mobilisés dans le conflit mondial, qu'il réclame des permissions et des allocations militaires. Jusqu'au mois de mars 1940, il continue de plaider la cause des agriculteurs du Cher.

Ce sont ces mêmes classes moyennes, urbaines cette fois-ci, que le député de Bourges soutient, en décembre 1936, lorsqu'il demande à la Chambre une revalorisation des traitements des agents de maîtrise, contremaîtres et chefs d'équipe des Établissements militaires de

¹ *J.O.*, Chambre des Députés, Séance du 28 septembre 1936, p. 2815.

² *J.O.*, Chambre des Députés, Séance du 19 mars 1937, p. 1148.

Bourges, moins bien rétribués que les ouvriers qu'ils ont sous leurs ordres.

Au final, Joseph Massé s'avère plutôt actif à la Chambre. Rebuté par aucun sujet, ses domaines d'intervention sont des plus variés. Il s'élève à de nombreuses reprises contre la politique du Front Populaire.

Dans sa circonscription, le député du Cher déploie la même énergie. Ses interventions au Conseil Général du Cher ou bien ses communiqués dans la presse locale vont dans le même sens : il s'agit de défendre, avec la même verve, un monde agricole spolié par la majorité et les gouvernements de Front populaire. De façon récurrente, le député-paysan tonne contre le Front populaire, l'Office du Blé, la loi de quarante heures... À chaque apparition publique, il met un point d'honneur à flétrir les politiciens du Front populaire.

Joseph Massé utilise également la presse locale comme une sorte de tribune qui lui permet de justifier certains de ses votes ou de ses discours à la Chambre. En mars 1938, par exemple, le député conservateur explique pourquoi il a refusé la confiance au second Gouvernement Blum. D'après lui, « un des grands vainqueurs de la guerre » serait bien plus qualifié pour prendre la tête d'un gouvernement d'union nationale¹.

Néanmoins, sa situation dans l'arrondissement qu'il représente ne paraît pas être plus solide qu'avant son entrée au Palais-Bourbon. Ainsi, en février 1937, lors d'une réunion particulièrement houleuse, organisée par le parti socialiste à Levet, le député-conseiller général, épaulé par un collègue de la Vienne, est chahuté dans son propre fief. Bien que ses amis constituent la moitié de l'auditoire, la contradiction du député de Bourges est couverte d'insultes par les partisans du Front populaire².

Quelques mois plus tard, lors des élections cantonales d'octobre 1937, le député Massé a le plus grand mal à conserver son mandat de conseiller général du canton de Levet qu'il ne sauve que grâce à neuf petites voix d'avance sur le radical Louis Lacroix.

À partir d'avril 1938, Joseph Massé se rallie au gouvernement Daladier et à sa politique munichoise. Cependant, le député de

¹ ADC, *La Semaine Berrichonne*, 26 mars 1938, « Vote des Députés du Cher. Une explication ».

² ADC, 25 M 91, Rapport du Préfet du Cher au Ministre de l'Intérieur en date du 1^{er} mars 1937 (la réunion de Levet a eu lieu le 28 février 1937).

Bourges reste sur la brèche pour répondre aux nombreux courriers de ses administrés.

Joseph Massé a donc vraiment eu à cœur de remplir consciencieusement son mandat. Il s'est plus particulièrement fait le porte-parole des classes moyennes rurales et des anciens combattants. Ayant voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940, ce traditionaliste convaincu, proche de la droite agrarienne et de partis républicains nationaux comme la Fédération Républicaine ou le Parti Social Français, fut un opposant résolu à la nouvelle politique instaurée par le Front Populaire. Il matérialise la capacité de la vieille droite conservatrice à adapter son discours à la crise des années trente. Inéligible à la Libération, il meurt à Paris, à l'âge de 67 ans, en janvier 1946.

Conclusion

Au final, peut-on affirmer que Joseph Massé est le digne héritier de Pierre Dubois de la Sablonière ? La réponse se doit d'être nuancée. Certes, les ressemblances ne sont pas fortuites : même volonté de réviser la Constitution, même antiparlementarisme, même animosité envers la République des partis et des comités. En 1919, les conservateurs visent essentiellement le sectarisme des radicaux. À n'en pas douter, Joseph Massé, qui accable, dans sa profession de foi de 1936, « les politiciens professionnels » ou autres « mauvais bergers » du Parlement, n'a pas renié le slogan qui concluait la profession de foi de sa liste en 1919 : « Assez d'intrigues ! Assez de politique ! ».

Joseph Massé, en 1919 comme colistier de Pierre Dubois, seul en 1936, fait de l'agriculture la pierre angulaire de l'économie française. Il le martèle dans sa profession de foi de 1936 : « je suis persuadé que la prospérité de tous dépend en partie de celle de l'agriculture ».

Massé devient ainsi député de la première circonscription de Bourges, la même circonscription dans laquelle Pierre Dubois avait échoué en 1914. Les deux amis sont en effet voisins : ils sont conseillers généraux de deux cantons connexes et demeurent dans deux propriétés distantes de quelques kilomètres l'une de l'autre (à Savigny-en-Septaine pour Dubois, à Soye-en-Septaine pour Massé). En l'emportant, Joseph Massé ramène cette circonscription dans le giron de l'ultra-droite qu'elle avait quitté en 1902 lors de la défaite du

prince Auguste d'Arenberg, chef historique du parti conservateur, face au radical-socialiste Louis Debeaune.

Mais les similitudes s'arrêtent là entre les deux candidatures conservatrices. À chaque extrémité de l'entre-deux-guerres, le contexte n'est pas le même. L'issue du scrutin est également toute autre car si la vague bleue amène le Bloc national au pouvoir, dans le prolongement de l'Union sacrée, en 1919, c'est la vague rouge qui triomphe en 1936 avec le Front populaire. C'est pourquoi Dubois se doit de rester docile vis-à-vis de la majorité alors que Massé a tout loisir, dans l'opposition, d'assaillir la majorité de gauche. De plus, le mode de scrutin fausse lui aussi la comparaison. En effet, en novembre 1919, le scrutin proportionnel avec prime à la majorité attribue à Dubois les voix de son parti, à savoir celles de toute la droite extrême, contre-révolutionnaire et nationaliste, renforcée par quelques contingents libéraux populaires et progressistes. Le 3 mai 1936, les voix de l'ultra-droite auraient été bien insuffisantes pour que Massé triomphe dans la première circonscription. Au second tour, le candidat conservateur a ainsi réussi le pari d'attirer à lui l'ensemble des voix de droite et même du centre gauche.

Parmi les différences à relever entre les deux candidatures, il convient de noter, malgré leur amitié et leurs affinités politiques, que les deux hommes ne sont pas de la même génération, Dubois étant l'aîné de Massé de vingt-deux ans. Par contre, ils entrent tout deux à un âge relativement avancé au Parlement, cinquante-huit ans pour Massé, soixante-trois ans pour Dubois.

En dépit de toutes les nuances qui ont été apportées, on peut donc conclure que la victoire du conservateur et agrarien Joseph Massé, en 1936, près de dix-sept années après la conquête d'un siège par la liste d'union nationale républicaine de la paire Dubois-Massé, reflète la survivance d'une droite extrêmement conservatrice, dans le département « rouge » du Cher, pendant l'entre-deux-guerres.